

L'autobiographie

Français : se raconter, se représenter

1. Qui parle ?

l'auteur
celui qui écrit

le narrateur
celui qui raconte

le personnage
celui dont on parle

Dans une **autobiographie**, c'est la même personne : un auteur réel raconte sa propre vie, à la première personne (« je »), le plus souvent au passé.

Il y a deux « je » : celui qui écrit, adulte, et celui qu'il était, enfant. L'adulte peut commenter et juger l'enfant.

2. Le pacte autobiographique

L'auteur s'engage à dire la vérité sur lui-même : c'est le **pacte autobiographique**. Mais sincérité n'est pas exactitude : la mémoire oublie et reconstruit, et l'auteur choisit ce qu'il raconte.

3. Les formes de l'écriture de soi

autobiographie	toute sa vie ou une grande partie, avec le pacte
récit d'enfance	l'enfance seulement ; il peut être un roman, à la 1re ou à la 3e personne
roman autobiographique	inspiré de la vie de l'auteur, mais il change ou invente : pas de pacte
journal intime	écrit au jour le jour, pour soi
mémoires	sa vie mêlée aux grands événements de son époque

La Promesse de l'aube (Romain Gary) : l'auteur raconte son enfance et sa mère. Petit Pays (Gaëlle Faye) : un roman inspiré de son enfance au Burundi, raconté par Gaby.

4. Pourquoi écrire sur soi ?

Pour se souvenir, se comprendre, rendre hommage à quelqu'un (une mère, un pays), témoigner d'une époque, ou se justifier.

5. Écrire un souvenir

- « je » du début à la fin, et un moment précis : où, quand, avec qui ;
- l'imparfait pour le décor, le passé simple ou composé pour les actions ;
- des sentiments nommés (j'étais fier, j'avais honte) et un regard d'aujourd'hui, au présent (« Je comprends maintenant que... »).

À retenir : auteur = narrateur = personnage, et le pacte de sincérité. Un roman en « je » n'est pas forcément une autobiographie.